

Nouvelles modalités de recrutement de la classe préparatoire des Beaux-Arts de Marseille

(mise à jour du 28 avril 2020)

Les candidats ayant déjà envoyé leur inscription administrative doivent compléter leur candidature selon les modalités indiquées ci-dessous, avec un dossier artistique et une lettre de motivation.

Nouveau calendrier :

- Inscription avec **dossier artistique et lettre de motivation** jusqu'au 29 mai
- Information par mail des candidats présélectionnés le 12 juin
- Entretiens à distance avec le jury du 22 au 26 juin
- Résultats communiqués entre le 1^{er} et le 5 juillet

Pièces obligatoires à joindre au dossier d'inscription dossier d'inscription

La date limite de l'inscription est repoussée au **vendredi 29 mai 2020 inclus**.

- Le formulaire d'inscription à télécharger
- Copie du baccalauréat ou certificat de scolarité (pour les élèves de terminale) avec désignation exacte du baccalauréat préparé
- Pour les candidats non titulaires d'un baccalauréat français : copie du diplôme équivalent (traduite par un traducteur agréé)
- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, carte de séjour) ou du livret de famille des parents
- Pour les candidats de nationalité française : certificat de journée défense et citoyenneté (ex JAPD)
- Autorisation parentale pour les moins de 18 ans
- Pour les candidats non francophones, un test de connaissance du français (TCF) au minimum niveau B2
- Frais de dossier : 50 € (chèque à l'ordre de la Régie de Recettes ESADMM).

En plus des pièces obligatoires demandées initialement, il faut envoyer :

- Un dossier constitué de 10 images maximum rassemblées sur **un seul document PDF**, d'un poids maximum de **15 Mo**. Ces images seront des photographies d'une sélection de vos travaux, et pourront ou non être accompagnées de textes.
Ce dossier sera nommé : **Nom_Prenom_datedenaissanceJMMAAAA_prépa.pdf**
- Une lettre de motivation, explicitant pourquoi vous êtes candidat à la classe préparatoire des Beaux-Arts de Marseille, quels sont vos projets de cursus, en quoi consiste votre pratique artistique, quels sont vos centres d'intérêts culturels (art, littérature, cinéma, spectacle vivant, musique, etc.)

Ces documents seront envoyés par WeTransfer à l'adresse suivante : prepa@esadmm.fr

Ils seront étudiés par un jury. Les candidats sélectionnés pour les entretiens seront informés par mail le **12 juin**.

L'entretien est destiné à préciser les motivations et les aptitudes potentielles du candidat.

Les prochaines sessions d'entretiens pour entrer en classe préparatoire

auront lieu les 22, 23, 24, 25 et 26 Juin 2020.

Ils se dérouleront par visioconférence ou par téléphone pour les candidats qui en feraient la demande.

Pour la visioconférence, le candidat recevra un lien lui permettant de se connecter.

L'entretien se tiendra en utilisant la plateforme meet.jit.si.

Les candidats sont invités à tester à l'avance leurs équipements afin que l'entretien se déroule convenablement (autoriser l'utilisation du microphone, de la caméra et du partage d'écran le cas échéant). Nous recommandons d'installer un navigateur Internet compatible (Chrome) ou d'utiliser l'application iPhone ou Android et de tester avec un proche le système choisi.

Les candidats sont invités à échanger sur leur travail et leur motivations. **Les entretiens durent 20 minutes.**

Pour les candidats titulaires du bac ou en terminale

L'entrée en classe préparatoire est ouverte aux candidats titulaires du baccalauréat, du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires), du brevet de technicien, du baccalauréat professionnel, ou en année terminale (l'inscription en classe préparatoire ne devenant définitive qu'après l'obtention du baccalauréat), ou d'un diplôme équivalent (pour les candidats étrangers).

Les candidats doivent être âgés de 17 ans minimum et 25 ans maximum (au 31 décembre de l'année de la sélection).

Pour les candidats non titulaires du bac

Des dérogations peuvent être exceptionnellement accordées aux candidats non titulaires du baccalauréat et âgés d'au moins 21 ans et d'au plus 25 ans (au 31 décembre de l'année de la sélection), pour les autoriser à présenter l'entrée en classe préparatoire.